



Major Appliance Limited Warranty
Garantie limitée sur le gros appareil ménager

ATTACH YOUR RECEIPT HERE. PROOF OF PURCHASE IS REQUIRED TO OBTAIN WARRANTY SERVICE.

Please have the following information available when you call the Customer eXperience Center:

- Name, address and telephone number
- Model number and serial number
- A clear, detailed description of the problem
- Proof of purchase including dealer or retailer name and address

ATTACHEZ ICI VOTRE REÇU DE VENTE. UNE PREUVE D'ACHAT EST OBLIGATOIRE POUR OBTENIR L'APPLICATION DE LA GARANTIE.

Lorsque vous appelez le centre eXperience à la clientèle, veuillez garder à disposition les renseignements suivants :

- Nom, adresse et numéro de téléphone
- Numéros de modèle et de série
- Une description claire et détaillée du problème rencontré
- Une preuve d'achat incluant le nom et l'adresse du marchand ou du détaillant

Major Appliance Limited Warranty

Before contacting us to arrange service, please determine whether your product requires repair. Some questions can be addressed without service. Please take a few minutes to review the Troubleshooting section of the Use and Care Guide or visit <https://jennair.custhelp.com>.

HOW TO MAKE A CLAIM

All warranty service is provided exclusively by our authorized JennAir Service Providers. In the U.S. and Canada, direct all requests for warranty service to:

JennAir Customer eXperience Center

1-800-JENNAIR (1-800-536-6247).

If outside the 50 United States or Canada, contact your authorized JennAir dealer to determine whether another warranty applies.

WHAT IS COVERED

YOUR SOLE AND EXCLUSIVE REMEDY UNDER THIS LIMITED WARRANTY SHALL BE PRODUCT REPAIR AS PROVIDED HEREIN. This limited warranty is valid only in the United States or Canada and applies only when the major appliance is used in the country in which it was purchased.

TWO (2) YEARS LIMITED WARRANTY FROM THE DATE OF DELIVERY OF THE ORIGINAL PURCHASE (PARTS AND LABOR INCLUDED): For two years from the date of delivery, when this major appliance is installed, operated and maintained according to instructions attached to or furnished with the product, JennAir brand of Whirlpool Corporation or Whirlpool Canada, LP (hereafter "JennAir") will pay for factory specified replacement parts and repair labor to correct defects in materials or workmanship that existed when this major appliance was purchased or, at its sole discretion replace the product. In the event of product replacement, your appliance will be warranted for the remaining term of the original unit's warranty period.

YEARS THREE (3) THROUGH SIX (6) LIMITED WARRANTY FROM DATE OF DELIVERY OF THE ORIGINAL PURCHASE (SEALED REFRIGERATION SYSTEM ONLY): In the third through sixth year from the date of delivery, when this major appliance is installed, operated and maintained according to instructions attached to or furnished with the product, JennAir brand will pay for factory specified replacement parts and repair labor for selected components to correct non-cosmetic defects in materials or workmanship in the sealed refrigeration system (includes compressor, evaporator, condenser, dryer and connecting tubing) that prevent function of this major appliance and that existed when this major appliance was purchased.

SEVENTH THROUGH TWELFTH YEAR LIMITED WARRANTY FROM DATE OF DELIVERY OF THE ORIGINAL PURCHASE (SEALED REFRIGERATION SYSTEM ONLY - LABOR NOT INCLUDED): In the seventh through twelfth year from the date of delivery, when this major appliance is installed, operated and maintained according to instructions attached to or furnished with the product, JennAir brand will pay for factory specified replacement parts for selected components to correct defects in materials or workmanship in the sealed refrigeration system (includes compressor, evaporator, condenser, dryer and connecting tubing) that prevent function of this major appliance and that existed when this major appliance was purchased.

See next page for What is Not Covered by this Limited Warranty.

WHAT IS NOT COVERED

1. Commercial, non-residential or multiple family use, or use inconsistent with the product instructions and manuals.
2. In-home instruction on how to use your product.
3. Repair to correct improper maintenance, installation not in accordance with installation instructions or electrical or plumbing codes or repair of household electrical or plumbing systems.
4. Consumable parts (i.e. light bulbs, batteries, air or water filters, preservation solutions, etc.)
5. Defects or damage resulting from accident, misuse, abuse, alteration, fire, floods, acts of God, or improper installation.
6. Damages, defects, or repairs caused by unauthorized servicers or use of non-genuine or third-party parts; however, use of unauthorized service providers or non-genuine or third-party parts will not void this warranty.
7. Cosmetic damage (e.g. scratches, dents, chips, and other damage to appliance finishes) unless such damage results from defects in materials and workmanship and is reported to JennAir within 30 days of delivery.
8. Discoloration, rust or oxidation of surfaces resulting from caustic or corrosive environments including but not limited to high salt concentrations, high moisture or humidity or exposure to chemicals.
9. Incidental or consequential damages (e.g., loss of food or medicine) resulting from appliance breakdown.
10. Pick-up or delivery. This product is intended for in-home repair.
11. Travel or transportation expenses for service in remote locations where an authorized JennAir servicer is not available.
12. Repair, removal or reinstallation of inaccessible appliances or built-in fixtures (i.e. trim, decorative panels, flooring, cabinetry, islands, countertops, drywall, etc.) that interfere with servicing, removal or replacement of the product.
13. Appliances with original, factory installed model/serial numbers removed, altered or not easily determined.
14. Conversion of your product from natural gas or propane gas or reversal of appliance doors.

DISCLAIMER OF IMPLIED WARRANTIES

Implied warranties, including any implied warranty of merchantability or implied warranty of fitness for a particular purpose, are limited to ten years or the shortest period allowed by law. Some states and provinces do not allow limitations on the duration of implied warranties of merchantability or fitness, so this limitation may not apply to you.

HOW STATE LAW APPLIES

This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights that vary from state to state or province to province. Some states and provinces, such as California, do not allow for limitations on the date your warranty coverage begins, so this limitation may not apply to you.

Garantie limitée sur le gros appareil ménager

Avant de nous contacter pour obtenir un dépannage, veuillez déterminer si des réparations sont nécessaires pour votre produit. Certains problèmes peuvent être résolus sans intervention de dépannage. Veuillez prendre quelques minutes pour consulter la section Dépannage du Guide d'utilisation et d'entretien ou visitez le site <https://jennair.custhelp.com>.

COMMENT EFFECTUER UNE RÉCLAMATION

Tout service sous garantie doit être effectué exclusivement par nos fournisseurs de dépannage autorisés JennAir. Aux É.-U. et au Canada, dirigez toutes vos demandes de service sous garantie au :

Centre d'expérience de la clientèle JennAir

1-800-JENNAIR (1-800-536-6247).

Si vous résidez à l'extérieur du Canada et des 50 États des États-Unis, contactez votre marchand JennAir autorisé pour déterminer si une autre garantie s'applique.

CE QUI EST COUVERT

LE SEUL ET EXCLUSIF RECOURS DU CLIENT DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EST LA RÉPARATION DU PRODUIT COMME PRÉVU PAR LA PRÉSENTE. Cette garantie limitée est valide uniquement aux États-Unis ou au Canada et s'applique exclusivement lorsque le gros appareil ménager est utilisé dans le pays où il a été acheté.

GARANTIE LIMITÉE DEUX (2) ANS À PARTIR DE LA DATE DE LIVRAISON DE L'ACHAT D'ORIGINE (PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE INCLUSES) : Pendant deux ans à compter de la date de livraison, lorsque ce gros appareil ménager est installé, utilisé et entretenu conformément aux instructions jointes à ou fournies avec le produit, la marque JennAir de Whirlpool Corporation ou Whirlpool Canada LP (ci-après désignées « JennAir ») décidera à sa seule discrétion de remplacer le produit ou de couvrir le coût des pièces de remplacement spécifiées par l'usine et de la main-d'oeuvre nécessaires pour corriger les vices de matériaux ou de fabrication qui existaient déjà lorsque ce gros appareil ménager a été acheté. S'il est remplacé, votre appareil restera sous garantie pour la durée restant à courir de la période de garantie sur le produit d'origine.

GARANTIE LIMITÉE DE LA TROISIÈME (3) À LA SIXIÈME (6) ANNÉE À PARTIR DE LA DATE DE LIVRAISON DE L'ACHAT D'ORIGINE (SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION SCELLÉ SEULEMENT) : De la troisième à la sixième année inclusivement à compter de la date de livraison, lorsque ce gros appareil ménager est installé, utilisé et entretenu conformément aux instructions jointes à ou fournies avec le produit, la marque JennAir paiera pour les pièces de rechange spécifiées par l'usine et la main-d'oeuvre pour corriger les vices de matériaux ou de fabrication non esthétique sur le système de réfrigération scellé qui existaient déjà lorsque ce gros appareil ménager a été acheté pour les pièces suivantes : compresseur, évaporateur, condenseur, sècheuse et conduits de connexion.

GARANTIE LIMITÉE DE LA SEPTIÈME (7) À LA DOUZIÈME (12) ANNÉE À PARTIR DE LA DATE DE LIVRAISON DE L'ACHAT D'ORIGINE (SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION SCELLÉ SEULEMENT – MAIN-D'OEUVRE NON INCLUSE) : De la septième à la douzième année inclusivement à compter de la date de livraison, lorsque ce gros appareil ménager est installé, utilisé et entretenu conformément aux instructions jointes à ou fournies avec le produit, la marque JennAir paiera pour les pièces de rechange spécifiées par l'usine pour corriger les vices de matériaux ou de fabrication sur le système de réfrigération scellé qui existaient déjà lorsque ce gros appareil ménager a été acheté pour les pièces suivantes : compresseur, évaporateur, condenseur, sècheuse et conduits de connexion.

Consulter la page suivante pour savoir ce qui n'est pas couvert par cette garantie limitée.

CE QUI N'EST PAS COUVERT

1. Usage commercial, non résidentiel ou par plusieurs familles, ou non-respect des instructions et manuels qui accompagnent le produit.
2. Visite d'instruction à domicile pour montrer à l'utilisateur comment utiliser l'appareil.
3. Réparation pour rectifier un mauvais entretien, une installation non conforme aux instructions d'installation ou aux codes d'électricité ou de plomberie, ou la rectification de l'installation électrique ou de la plomberie du domicile.
4. Pièces consommables (p. ex. : ampoules, piles, filtres à air ou à eau, solutions de conservation, etc.)
5. Défauts ou dommages résultants d'un accident, d'une mauvaise utilisation, d'un abus, d'une altération, d'un feu, d'une inondation, d'une catastrophe naturelle, d'une mauvaise installation.
6. Dommages, défauts ou réparations causés par une personne d'entretien non autorisée ou l'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine ou d'un tiers; cependant, l'utilisation de fournisseurs de services non autorisés ou de pièces qui ne sont pas d'origine ou de tiers n'annulera pas la garantie.
7. Défauts d'apparence (p. ex. les éraflures, traces de choc, fissures ou tout autre dommage) subis par le fini de l'appareil ménager, à moins que ces dommages ne résultent de vices de matériaux ou de fabrication et ne soient signalés à JennAir dans les 30 jours suivant la livraison.
8. Décoloration, rouille ou oxydation des surfaces résultant d'environnements caustiques ou corrosifs incluant des concentrations élevées de sel, un haut degré d'humidité ou une exposition à des produits chimiques (exemples non exhaustifs).
9. Dommages fortuits ou indirects (p. ex., la perte de nourriture ou de médicaments) résultant du bris de l'appareil.
10. Enlèvement ou livraison. Ce produit est conçu uniquement pour être réparé à l'intérieur du domicile.
11. Frais de déplacement et de transport pour le dépannage/la réparation dans une région éloignée où une compagnie de service JennAir autorisée n'est pas disponible.
12. La réparation, le retrait ou la réinstallation d'appareils inaccessibles ou de dispositifs préinstallés (ex. : garnitures, panneaux décoratifs, plancher, meubles, îlots de cuisine, plans de travail, panneaux de gypse, etc.) qui entravent le dépannage, le retrait ou le remplacement du produit.
13. Appareils dont les numéros de série et de modèle originaux ont été enlevés, modifiés ou ne peuvent pas être facilement identifiés.
14. Conversion de votre produit du gaz naturel au gaz propane ou inversement, ou inversion des portes de l'appareil.

CLAUSE D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ AU TITRE DES GARANTIES IMPLICITES

Les garanties implicites, y compris les garanties implicites de qualité marchande ou d'aptitude à un usage particulier, sont limitées à dix ans ou à la plus courte période autorisée par la loi. Certains États et certaines provinces ne permettent pas de limitation sur la durée des garanties implicites de qualité marchande ou d'aptitude à un usage particulier, de sorte que la limitation ci-dessus peut ne pas être applicable dans votre cas.

FAÇON DONT LES LOIS DES ÉTATS S'APPLIQUENT

Cette garantie vous confère des droits juridiques spécifiques et vous pouvez également jouir d'autres droits qui peuvent varier d'un État à l'autre ou d'une province à l'autre. Certaines provinces et certains états, comme la Californie, ne permettent pas de limitation sur la date de début de la couverture de la garantie, de sorte que cette limitation peut ne pas être applicable dans votre cas.